Collectif pour un HABITAT SOCIAL en pays royannais

Réhabilitation de l'ancien lycée Curie de Royan : les étapes de ce qui aurait pu être un beau projet

Juillet 2010: contre toute attente, le projet de réhabilitation de l'ancien lycée Curie en logements sociaux est abandonné. La vente du terrain au promoteur retenu à l'issu de l'Appel à manifestation d'intérêt lancé par la région Poitou Charentes est annulé, sur décision de la présidente de la région de Poitou Charentes.

Retour sur les épisodes précédents...

Printemps 2008 : suite à son élection, le maire de Royan, Didier Quentin, met fin au litige opposant la ville et le conseil régional Poitou-Charentes quant au titre de propriété du lycée Curie, désaffecté depuis mars 2005. Ce litige bloquait tout projet permettant de transformer cette friche en plein coeur de ville. La région est reconnue propriétaire du terrain.

Été 2009 : des projets de réhabilitation sont à l'étude par la communauté d'agglomération Royan Atlantique, avec à chaque fois plus de 50 % de logements sociaux sur la centaine de logements envisagés. Ségolène Royal profite d'un séjour à Royan pour visiter le site.

Septembre 2009 : un projet de réhabilitation de la communauté d'agglomération Royan Atlantique, avec le soutien de Régine Joly, vice présidente de la région, semble se préciser ; il est présenté à la presse, même si ses conditions et modalités ne sont pas finalisées.

Décembre 2009 : la région décide de lancer un Appel à manifestation d'intérêt (une procédure plus souple que l'appel d'offres) afin de réussir à vendre le terrain de Curie au meilleur prix tout en veillant à ce que la réhabilitation (ou reconstruction du site) comprenne la création de logements sociaux supérieur à 20 % (soit l'obligation légale sur Royan concernant des projets immobiliers privés).

Janvier 2010 : lettre ouverte du Collectif pour un habitat social en pays royannais à la présidente de région Poitou-Charentes au sujet de cet Appel à manifestation d'intérêt et des questions qu'il soulève (et notamment de l'ambition limitée s'agissant des logements sociaux). La communauté d'agglomération de Royan Atlantique ne déposera pas de candidature.

Mars 2010 : fin de l'Appel à manifestation d'intérêt

Mai 2010 : 4 candidatures sont étudiées par la région. Suite à la lettre ouverte, le Collectif est invité à prendre connaissance des différents projets déposés.

Juin 2010 : le projet du promoteur SCI AMADEUS avec le bailleur 3F est retenu par le comité d'étude des offres

Juillet 2010 : la SCI AMADEUS reçoit un courrier lui annonçant l'arrêt de la transaction

Août 2010 : retour au point de départ ! La région envisagerait un nouvel appel d'offres, pour un projet cette fois « créateur d'emplois tourné vers le tourisme », sans plus de précision hormis celle de l'espoir d'un prix de vente plus élevé.